



## SUBVENTIONS ACCORDEES PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL 74

ANNEE 2022



### DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Dans le cadre des Contrats Départementaux d'Avenir et de Solidarité 2022,

Le Conseil Départemental de la Haute-Savoie soutient la commune de Cervens

dans les domaines suivants :

#### AMENAGEMENT DE VOIRIE à hauteur de :



- 9 000€ (pour une dépense subventionnable de 18 000€ HT)

Cette aide permet de réaliser des travaux d'évacuation des eaux de pluie visant à guider l'eau vers les grilles prévues par la réalisation de bourrelets d'enrobé ainsi que la reprise de chaussée existante et aménagement en enrobé.

#### EQUIPEMENT INFORMATIQUE à hauteur de :



- 10 000 € (pour une dépense subventionnable de 20 000€ HT)

Cette aide permet le renouvellement de l'équipement informatique de l'école (tableaux blancs interactifs et de la mairie (serveur principal)).

#### RENOVATION DE BÂTIMENTS COMMUNAUX à hauteur de :



- 8 000 € (pour une dépense subventionnable de 16 000€ HT)

Cette aide permet et ce depuis 3 ans, le remplacement chaque année de 8 à 10 fenêtres du bâtiment de la mairie, ainsi cette année elle a permis également la rénovation de la salle d'activité (ancienne salle de classe) qui accueille nombre d'activités du Foyer Rural de Cervens.